

Nombre de membres :

- En exercice : 27
- Présents : 17
- Votants : 27
- Procuration(s) : 10
- Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) : 0

Del_2023_24

Date de convocation :

Le 24 mars 2023

Date d'affichage :

Le 24 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 30 mars à 18h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Thierry GENETAY, Maire de la commune de Carignan de Bordeaux, à la mairie, salle du conseil municipal, 24 rue de Verdun, 33 360 Carignan de Bordeaux.

CONVOQUÉS : Thierry GENETAY, Isabelle PASSICOS, Christophe COLINET, Aurélie LACOMBE, Rémy POINTET, Sandrine ALABEURTHE, Laurent JANSONNIE, Anthony BROUARD, Martine LACLAU, Nicolas RAMON, Julia ZIMMERLICH, Charles ARIS-BROSOU, Karine VIROT, Michel BONNAT, Sylvie LHOMET, Patrice DANIAUD, Laetitia GADAIS, Etienne LHOMET, Sandrine LACOSTE, Cédric FLOUS, Cécile PEREZ, Pascal LATORRE, Bernard LACAZE, Frank MONTEIL, Véronique ZOGHBI, Philippe CASENAVE, Isabelle ELLIES

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :

Monsieur Christophe COLINET donne pouvoir à Madame Isabelle PASSICOS, Madame Aurélie LACOMBE donne pouvoir à Monsieur Laurent JANSONNIE, Monsieur Nicolas RAMON donne pouvoir à Madame Sandrine LACOSTE, Madame Julia ZIMMERLICH donne pouvoir à Madame Karine VIROT, Monsieur Charles ARIS-BROSOU donne pouvoir à Monsieur Cédric FLOUS, Monsieur Anthony BROUARD donne pouvoir à Madame Cécile PEREZ, Madame Sylvie LHOMET donne pouvoir à Monsieur Etienne LHOMET, Monsieur Patrice DANIAUD donne pouvoir à Madame Sandrine ALABEURTHE, Monsieur Bernard LACAZE donne pouvoir à Madame Martine LACLAU, Monsieur Philippe CASENAVE donne pouvoir à Monsieur Frank MONTEIL

Excusé(e)(s) : -

Absent(e)(s) : -

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BONNAT

Délibération 2023-24

Objet : FINANCES – BUDGET – Compte Administratif Budget Principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission Administration générale à l'unanimité réunie le 21 mars 2023 ;

Considérant la circulaire budgétaire du 9 mars 2023 ;

Les membres du conseil municipal devront désigner un Président de séance pour la validation des comptes administratifs.

Madame Martine Laclau, doyenne de séance, est désigné à l'unanimité des membres présents et/ou représentés.

Sous la présidence du membre de l'assemblée désigné conformément à la circulaire visée en objet, le Conseil Municipal examinera le compte administratif du Budget Principal 2022 qui s'établit comme suit :

COMMUNE CARIGNAN DE BORDEAUX - COMMUNE CARIGNAN DE BORDEAUX - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 847 271,53	G	3 195 796,55
	Section d'investissement	B	2 058 329,08	H	1 638 438,65

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	507 281,45 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	849 098,48 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 905 600,61	= G+H+I+J	6 190 615,13

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 196 378,11	L	220 450,83
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 196 378,11	= K+L	220 450,83

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 847 271,53	= G+I+K	3 703 078,00
	Section d'investissement	= B+D+F	3 254 707,19	= H+J+L	2 707 987,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 101 978,72	= G+H+I+J+K+L	6 411 065,96

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
		F	1 196 378,11
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	220 450,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2022001	Opération d'équipement n° 2022001	2 675,77	
2022002	Opération d'équipement n° 2022002	20 403,74	
2022006	Opération d'équipement n° 2022006	83 782,36	
2022007	Opération d'équipement n° 2022007	91 849,49	
20220073	Opération d'équipement n° 20220073	261 960,00	
2022009	Opération d'équipement n° 2022009	12 606,00	
46	Opération d'équipement n° 46	552 311,59	
55	Opération d'équipement n° 55	170 789,16	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

Hors de la présence de Monsieur Thierry GENETAY, le maire, le conseil municipal devra se prononcer sur le compte administratif du budget Principal 2022.

Après délibération, le conseil municipal à la majorité de ses membres présents et/ou représentés moins 4 abstentions décide :

- **de se prononcer favorablement sur le compte administratif de l'exercice 2022 pour le budget Principal,**
- **d'autoriser le Maire à signer tous les documents qui se réfèrent à ce dossier.**

Annexe 1 à la délibération : Compte Administratif complet

Annexe2 à la délibération : Feuille de signature

Détail du vote : 23 « Pour »
 « Contre »
 4 Abstentions
 Unanimité des présents

Le Secrétaire de Séance
Michel BONNAT



Le Maire de Carignan de Bordeaux,
Thierry GENETAY

